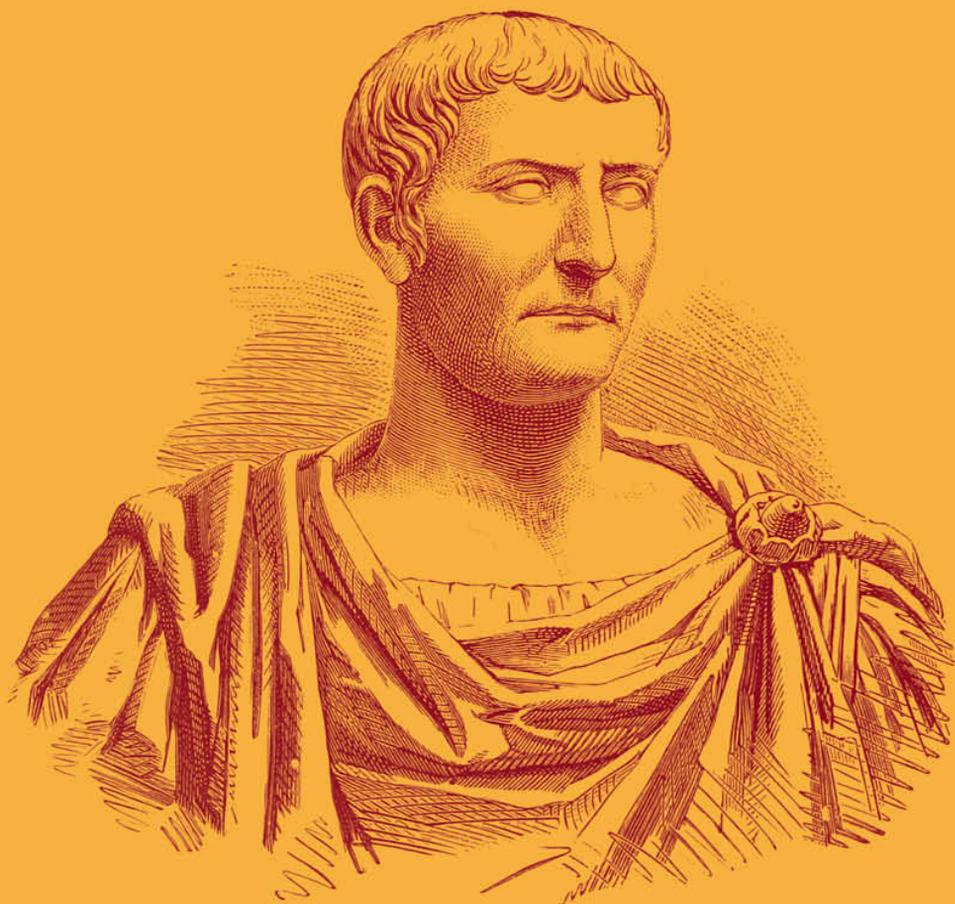


BIOGRAPHIES & MYTHES HISTORIQUES

TIBÈRE

Christophe Burgeon



ellipses

TIBÈRE AVANT SON PRINCIPAT

L'ENFANCE DE TIBÈRE

Tibère naquit à Rome le 16 novembre 42 avant J.-C. (Suétone précise que d'autres auteurs avancent ou retardent sa naissance d'un an, mais que les documents officiels indiquent la date qu'il choisit), dans la demeure paternelle, celle de Tiberius Claudius Nero. Située sur le mont Palatin, colline étroitement liée tant à la légende fondatrice de Romulus et Remus qu'à la figure impériale, celle-ci fut un temps assimilée par les archéologues à la « Maison de Livie ». Cette hypothèse ne fait cependant plus consensus aujourd'hui. À tout le moins, ce quartier de l'*Vrbs* était majoritairement investi par la *nobilitas* (« noblesse »).

Les *Claudii* constituaient l'une des familles patriciennes les plus prestigieuses de Rome. Selon la tradition livienne, Attius Clausus, un riche Sabin installé à Rome après l'expulsion de Tarquin le Superbe, en 509 avant J.-C., en aurait été le fondateur. Si ce fait est douteux, il revêtait une importance certaine aux yeux des Romains des I^{ers} siècles avant et après J.-C. Par ailleurs, les fastes situaient le premier consulat d'un *Claudius* en 495 avant J.-C. Suétone (*Tib.*, 2), qui attribue à la *gens* Claudia vingt-huit consulats et sept censures, écrit avec nuance : « On se

rappelle bien des services insignes rendus à la Cité par bien des *Claudii*, bien des torts d'eux envers elle également. » Le plus illustre représentant des *Claudii* fut sans conteste Appius Claudius Caecus, censeur qui donna son nom à la Via Appia à la fin du IV^e siècle avant J.-C. Livia Drusilla, mère de Tibère, descendait de ce dernier (son grand-père, plébéien, avait été adopté par la *gens* Claudia) ; ce fut l'assassinat du tribun Marcus Livius Drusus qui provoqua la guerre sociale (91-88), ayant mis aux prises Rome et ses alliés. Tibère s'inscrivit donc dans une noble lignée.

Enceinte, Livie, sa mère, s'en remit à de multiples présages, dont ceux qu'offrait l'ooscopie. Afin de connaître le sexe du bébé à venir, ses servantes et elle-même couvèrent alternativement un œuf de poule jusqu'à son éclosion. Un poussin mâle pourvu d'une crête remarquable en sortit, assurant ainsi au futur enfant de sexe masculin un destin et un rayonnement hors du commun. L'augure Scribonius, esclave probablement affranchi des *Scribonii Libones*, lui promit un futur exceptionnel alors qu'il n'était encore qu'un nouveau-né, déclarant qu'il régnerait « sans les insignes de la royauté » (Suet., *Tib.*, 14, 3).

Tibère vint au monde en pleine guerre civile, peu de temps après les deux batailles de Philippes (42 avant J.-C.), qui opposèrent les césariens Marc Antoine et Octavien aux Césaricides Brutus et Cassius. Son grand-père maternel, Livius Drusus, venait de se suicider en réaction à la défaite subie par ces derniers. Au demeurant, l'enfance de Tibère en fut marquée. Initialement, c'était la fille de Cicéron, Tullia, que son père, Tiberius Claudius Nero, avait projeté d'épouser. En 50 avant J.-C., dans une missive adressée à P. Silius, propréteur de la province du Pont-Bithynie, Cicéron (*Fam.*, 13, 64, 1) écrit : « De toute la noblesse, je n'estime personne plus que lui ». Cependant, Tullia était déjà promise à Dolabella. Si un mariage avec un membre de la *gens* Claudia n'eut en rien été infamant, une union avec ce membre des *populares* constituait l'un des moyens les plus sûrs pour lui de s'attirer les faveurs de César. Pour autant, les liens qui unissaient Tiberius Claudius Nero et l'Arpinate demeurèrent cordiaux. La noble *gens* des *Claudii* à laquelle appartenait Tiberius Claudius Nero lui avait sans nul doute transmis les préceptes fondateurs du *mos maiorum*. Velleius Paterculus (2, 75, 1) dresse d'ailleurs du père de Tibère le portrait d'« un homme au grand cœur et d'esprit très cultivé ».

Du reste, Tiberius Claudius Nero apporta à César son plus loyal soutien. Après la questure, il exerça la proquesture. Selon le Pseudo César, c'est durant cette magistrature qu'il prit part à la guerre d'Alexandrie à la fin de l'année 48 avant J.-C., au lendemain des victoires des césariens à Pharsale. Suétone rapporte qu'ayant mis en déroute la flotte égyptienne qui empêchait tout ravitaillement, il contribua grandement à la victoire césarienne. Néanmoins, le *De Bello Alexandrino*, supposément attribué à Aulus Hirtius, relativise implicitement cette réussite. Quoi qu'il en soit, Tiberius Claudius Nero, qui devait alors être âgé de moins de trente ans, se vit ensuite conférer la charge de pontife, prêtre essentiellement chargé de la préservation du droit religieux. Concomitamment, César, prouvant de ce fait sa haute estime et sa confiance en lui, lui confia la tâche d'organiser les colonies de Narbonne (fondée en 118 avant J.-C. par Domitius Ahenobarbus) et Arles : il s'agissait d'attribuer des terres aux vétérans de l'armée victorieuse pour les récompenser de leur dévouement et de leur pugnacité. Claudius Nero ne participa sans doute pas à la guerre des Gaules en raison de son jeune âge. L'enjeu consistait à donner satisfaction tant aux anciens légionnaires démobilisés qu'aux populations expropriées.

Cependant, Tiberius Claudius Nero, à l'instar de Cicéron, désapprouva la dictature césarienne. Peut-être faisait-il partie des rares *optimates* qui pensaient que César restaurerait la *libera res publica* (République). Aucun auteur ancien ne fait état d'une quelconque complicité de la part du père de Tibère dans l'assassinat de César aux ides de mars 44 avant J.-C. Toujours est-il qu'il n'en aurait pas regretté l'issue. Pour preuve, tandis que les sénateurs s'accordaient sur l'amnistie future des conjurés, il suggéra la rédaction d'un document portant « sur les récompenses dues aux tyrannicides » (Suet., *Tib.*, 4, 3). Nous ignorons quelle fut sa position lors du départ de Rome des conjurés Brutus et Cassius. Dans la mesure où ses vues s'accordaient avec celles de Cicéron, il y a lieu de supposer que les deux hommes entretenirent une correspondance, bien que nous n'en ayons pas conservé la moindre trace. Il est possible qu'elle ait été retirée du recueil épistolaire cicéronien paru durant le second triumvirat sur ordre d'Octavien, afin de ne pas accabler son beau-fils, Tibère.

Dans la mesure où aucune mention de Tiberius Claudius Nero ne figure dans les comptes rendus des auteurs anciens de l'année 43 avant J.-C., il semble qu'il fit profil bas et, de ce fait, réussit à se dérober aux proscriptions instaurées par Marc Antoine et Octavien, lesquelles n'épargnèrent pas Cicéron. Tiberius Claudius Nero devint ensuite l'allié du frère de Marc Antoine, L. Antonius, adversaire déclaré du fils adoptif et petit-neveu de César qui parvint à réunir un vaste contingent pour affronter l'ennemi. Pour Velleius Paterculus (2, 75), Tiberius Claudius Nero avait « pris la protection de ceux qui avaient perdu leurs terres » en Italie. L'historien tenta donc de distinguer les objectifs du frère de Marc Antoine de ceux du père de Tibère. La version proposée par Suétone est plus vraisemblable. Dans la mesure où Tiberius Claudius Nero partageait les idéaux du frère de Marc Antoine, il marcha à ses côtés jusqu'à Pérouse, cité dont Octavien faisait alors le siège. Cependant, L. Antonius finit par capituler. Tiberius Claudius Nero se replia donc à Préneste, base arrière gouvernée par l'épouse de Marc Antoine, Fulvie, d'où il souleva des esclaves. Lorsque cette cité céda à son tour, il gagna la Campanie dans le but de porter secours aux populations expropriées et de les exhorter à prendre les armes contre Octavien. Cette entreprise fut rapidement vouée à l'échec. Un certain C. Vellius, riche propriétaire terrien avec lequel il noua une relation d'« amitié exceptionnelle », aux dires de Velleius Paterculus (2, 76, 1), l'épaula jusqu'à son suicide forcé.

Toutefois, en février 42 avant J.-C., se rendant compte qu'Octavien jouirait bientôt du contrôle total de la péninsule italienne, il quitta Naples pour la Sicile, accompagné de son épouse et de leur jeune fils. Velleius Paterculus se garde bien de préciser la raison pour laquelle ils avaient choisi cette destination. Suétone, quant à lui, explique qu'il s'y rendit pour rejoindre Sextus Pompée, le fils cadet de Pompée le Grand qui avait échappé à la mort à Munda et qui s'opposait aux triumvirs en menant des actions apparentées à la piraterie. Dans le port napolitain, alors que les troupes octaviennes approchaient et que Tiberius Claudius Nero tenta subrepticement d'embarquer, son épouse et lui manquèrent d'être démasqués par les pleurs du bébé soudainement retiré à sa nourrice. Le périple fut pour le moins mouvementé. Velleius Paterculus (2, 75, 3) écrit : « Livie fuyait alors les armes et les troupes de César qui allait bientôt

devenir son mari, portant sur son sein notre Tibère César, qui avait alors deux ans. [...] Par des chemins détournés, évitant le glaive des soldats, accompagnée d'un seul homme, afin de cacher plus aisément sa fuite, elle gagna la mer ». Cependant, Sextus Pompée lui ayant refusé le titre de propréteur, le père de Tibère s'en alla finalement retrouver Marc Antoine en Achaïe. Nous ignorons quel fut son rôle auprès de ce dernier. Suétone se contente de suggérer que cet exil ne fut pas sans embûche.

Quelque temps plus tard, Tibère fut remis aux bons soins des Spartiates, « clients » des *Claudii* et empreints de *fides* à leur égard ; il était courant pour les peuples soumis à l'*Vrbs* de choisir pour protecteurs des aristocrates influents. Par la suite, en signe de gratitude et par égard pour son épouse Livie, Auguste octroya certains privilèges à Sparte, et plaça Cythère sous son commandement. Le départ de Lacédémone se fit de nuit, au travers d'un bois qui fut ravagé par les flammes. Selon Suétone, celles-ci brûlèrent les vêtements de Livie dans lesquels se tenait Tibère, qui faillit perdre la vie. Si cette allégation relève peut-être du *topos*, il apparaît que Tibère connut une prime enfance tourmentée.

En octobre 40 avant J.-C. fut conclue la paix de Brindes. La négociation, qui visait à mettre fin à la guerre civile en ramenant notamment la liberté de navigation en sécurisant les voies maritimes en Méditerranée, eut lieu à l'initiative de légionnaires. Les soldats d'Octavien choisirent de former une députation autour de L. Cocceius Nerva, ami commun des triumvirs, et de Mécène, un fidèle d'Octavien, et de Pollion, alors pressenti pour devenir consul, et chargé de défendre les intérêts de Marc Antoine. Cette ambassade extraordinaire devait favoriser le dialogue et la réconciliation, et faire en sorte qu'aucun des deux partis ne soit lésé. Leur travail de négociation fut un franc succès et fut salué par tous. Au demeurant, la mort de Fulvie avait favorisé la reprise du dialogue entre Octavien et Marc Antoine. Cette paix permit à Tiberius Claudius Nero de renouer des liens avec l'héritier de César. Il saisit alors l'opportunité de rentrer à Rome ; il n'était pas suffisamment proche de Marc Antoine pour demeurer à ses côtés.

Livie, enceinte d'un deuxième fils, Drusus, se sépara de son premier mari afin d'épouser Octavien, qui avait eu pour elle un véritable coup de foudre. Le divorce était chose commune dans la Rome antique (César avait été marié à trois reprises). Tibère et Drusus n'en furent guère affectés. Toutefois, le triumvir avait consulté le collège des pontifes afin de savoir s'il était autorisé par les dieux à épouser une femme enceinte d'un mari légitime. Sans surprise, ces prêtres lui répondirent qu'aucune divinité ne s'opposerait à cette union. Dans la mesure où Tiberius Claudius Nero avait rejoint le collège des pontifes grâce à César, il est possible qu'il ait participé à la délibération. Aucune source ne fait état d'une quelconque animosité entre Octavien et lui. Cependant, le fils adoptif de César se méfiait sans doute de cet ancien antonien, de raison plus que de cœur. Quoi qu'il en soit, Tiberius Claudius Nero, demeuré sénateur et pontife, se vit confier la tutelle de ses enfants, dont il assura l'instruction. Pourtant, sans doute par respect pour Auguste, Tibère, une fois prince, n'honora jamais officiellement la mémoire de son père naturel. Il est par ailleurs intéressant de constater que Velleius Paterculus passe sous silence les événements s'étant déroulés entre la fuite à Naples et la mort de Marcellus, en 23 avant J.-C.

Au demeurant, il appartenait au *paterfamilias* (« père de famille ») de jouer le rôle d'officiant. C'était à lui qu'il revenait d'assurer l'entretien du foyer domestique, près duquel étaient rendus des cultes réguliers sinon quotidiens aux Pénates et aux Lares ; il constituait le pendant familial des Vestales, gardiennes du feu sacré de la Cité. Proche des idéaux moraux de Caton le Jeune, Tiberius Claudius Nero eut sans doute à cœur de porter à la connaissance de ses enfants la nature des rites romains, tout en les convainquant de la pertinence de perpétuer ces pratiques, bien que la « crise romaine » et les guerres civiles aient profondément ébranlé nombre d'attitudes civiques liées à la *pietas* (« piété ») religieuse. Cette leçon morale et religieuse, Tibère ne l'oublia pas, bien que Suétone (*Tib.*, 69), dans un chapitre consacré aux « rapines » du futur prince, se montre d'un avis contraire. Devenu empereur, il accorda une importance certaine à sa fonction de *pontifex maximus* (« grand pontife »). De même, sa manière d'exercer le pouvoir révéla combien il fut façonné par une conception paternaliste de l'État héritée de son père. Parallèlement, enfant, Tibère

compta parmi ses précepteurs le rhéteur grec Théodore de Gadara, ainsi que le stoïcien Nestor de Tarse, dont la biographie fut retracée par Diogène Laërte. Velleius Paterculus (2, 94, 2), un brin grandiloquent, le qualifie de « nourri par les leçons de maîtres divins ». Cependant, l'influence exercée par la figure paternelle demeura prédominante.

Très tôt rompu à l'art rhétorique, le jeune garçon prononça en 33 avant J.-C. l'oraison funèbre de Tiberius Claudius Nero sur les Rostres. Ce discours, qui ne fut certainement pas rédigé par ses soins, ne devait pas faire état de l'échec politique – relatif – de son père. Son frère cadet, qui avait reçu le *cognomen* (« surnom ») de son arrière-grand-père, et lui-même eurent ensuite Octavien comme tuteur. C'est à partir de ce moment-là que le futur deuxième *princeps* julio-claudien fut véritablement intronisé dans la famille de son beau-père.

À son retour à Rome, en 29 avant J.-C., Octavien célébra de façon éclatante ses dernières victoires par un triomphe, des fondations de villes et des monuments (un arc et un temple d'Apollon, à Rome), ce dont témoignent les monnaies de l'époque. Le triple *triumphus* commença par célébrer les victoires en Illyrie, et se termina en exaltant celles remportées sur l'Égypte et l'Orient ; il ne consacra que la deuxième journée à Actium, ce qui semble réduire cette lutte à un simple épisode préparatoire de la victoire sur l'Égypte, même si cette bataille fut décisive, dans la mesure où elle permit l'avènement d'Octavien, et précipita l'instauration du principat. Lors de cette célébration triomphale à Rome, le fils d'Octavie, Marcellus, siégea à sa droite, tandis que Tibère parada à cheval à sa gauche. Une hiérarchie fut ainsi affichée aux yeux des Quirites : Marcellus faisait figure d'héritier d'Octavien, qui n'avait pas de descendance mâle. Cependant, le fait de se tenir aux côtés du triomphateur constituait une marque d'estime à l'égard du fils de Livie. En septembre, ce dernier présida les Jeux actiaques, commémorant la victoire d'Actium, puis concourut aux jeux de Troie en tant que chef d'escadron des *pueri maiores* (« enfants des ancêtres »). Ce *ludus* (« jeu ») équestre, qui faisait écho au mythe de la fondation troyenne de Lavinium puis à celui de la geste du *conditor* (« fondateur ») Romulus, ancêtre des *Iulii* dont les représentants les plus illustres étaient César et Auguste, mettait en compétition deux classes d'âge issues de l'aristocratie.

Ainsi Tibère occupait-il une place privilégiée dans le protocole officiel, même s'il fut trop jeune pour participer à la bataille d'Actium, victoire incertaine et peu glorieuse élevée à la hauteur d'un mythe politique, ou à la capture de Cléopâtre VII à Alexandrie.

L'ADOLESCENCE DE TIBÈRE

Il existait, pour un jeune homme romain, trois moyens de se faire connaître afin d'accéder aux responsabilités politiques : la plaidoirie dans des procès afin de démontrer ses talents oratoires et ses connaissances de la loi romaine ; le service au sein des légions pour faire preuve de valeur guerrière et de courage ; l'organisation de jeux afin de s'attirer les faveurs du peuple. Tibère, qui bénéficia de l'appui d'Auguste, conjugua ces différents procédés.

Âgé d'environ quinze ans, il revêtit la toge virile le 24 avril 27 avant J.-C. (date fournie par les *Fastes de Préneeste*) ; d'ordinaire, c'était le 17 mars (jour des *Liberalia*) que les jeunes garçons se séparaient de leur toge prétexte et de leur *bullā* (« amulette »). Dans le même temps, il hérita de la fortune paternelle, ainsi que de celle du sénateur M. Gallius, qui l'avait adopté après le retour à Rome de Tiberius Claudius Nero, en 40 avant J.-C. Cependant, Tibère se garda bien de prendre le *nomen* (« nom ») d'un ancien adversaire de son beau-père, dont Cicéron décriait les actions. Sa fortune était assez substantielle pour pouvoir organiser un combat de gladiateurs en souvenir de son père, ainsi qu'une autre lutte dans l'arène en mémoire de son ancêtre maternel Livius Drusus. Il fit également donner des jeux, dont les dépenses furent prises en charge par sa mère et son beau-père, en l'honneur de ce dernier et à la mémoire de son grand-père. Des gladiateurs retraités et adulés par la plèbe furent rappelés moyennant la somme de cent mille sesterces. Comme l'indique E. Lyasse, il ne fait aucun doute que c'était un choix d'Auguste pour afficher sa politique de réconciliation et son respect pour les familles éminentes, tout en mettant en valeur le fils de son épouse.